Grand loup

L'info municipale de **Boussières**

HIVER 08/09

Bonne année 2009 !

Un Boussiérois aux **J.O. de Pékin**



Nouveau logo / Nouveau site / **Nouveau journal**

SOMMAIRE GRAND LOUP

LE SCOOP / *page 4*

VIE LOCALE / *page 5*

Fête des écoles
Conseil municipal des jeunes
Cantine
Centre de loisirs, Francas

FLASH INFO

Recensement de la population
Recensement militaire
La poste et Taxi Charly ont déménagé
Campagne de vaccination antigrippale
Fioul : aide à la cuve

COUP DE PROJECTEUR / *page 9*

Jean-Charles VALLADONT

ZOOM SUR LES PROJETS / *page 10*

Commission environnement, voirie
Station d'épuration
Forêt
Réhabilitation de la décharge
Fleurissement communal

FÉLICITATIONS / *page 15*

50 ans de mariage
Maisons fleuries

ASSOCIATIONS / *page 16*

Liste des associations
Les Richets
Le club Rencontres & loisirs
L'APE
L'ACCA
L'Amicale des pompiers
Le club de football
Les Anciens Combattants

MANIFESTATIONS / *page 22*

Feux d'artifice du 13 juillet
Journées du patrimoine

SOLIDARITE / *page 23*

Ronde de l'espoir
Don du sang
La ligue contre le cancer
Les pompiers

ETAT CIVIL & INFOS PRATIQUES / *page 25*

BOUSSIÈRES













MAIRIE DE BOUSSIÈRES
7, rue du Centre 25320 BOUSSIÈRES
Tél. : 03 81 56 54 90 Fax : 03 81 56 60 62
Courriel : *mairie@boussieres.fr*
Site : *www.boussieres.fr*

Le Conseil avance, le Conseil agit.



MEILLEURS VŒUX !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour ce deuxième bulletin municipal et en cette fin d'année, je me fais le porte-parole du Conseil municipal pour faire le point sur les actions en cours et sur leur avancement.

La création d'une structure d'accueil de jour pour les personnes dépendantes dans l'ancienne perception a été chiffrée par HDL 25 à 67 000 € TTC (hors maîtrise d'œuvre). Avant de mettre en chantier ce projet j'ai demandé qu'une étude complémentaire englobant la création conjointe de la cantine et de l'accueil de jour soit menée. Le couplage de ces deux projets présente un intérêt financier certain et favoriserait le rapprochement intergénérationnel souhaité par le Conseil municipal.

Les dispositions prises durant l'été pour assurer le fonctionnement transitoire de la station d'épuration donnent satisfaction. En 2009, une consultation sera lancée pour choisir le bureau d'étude qui sera chargé de la réalisation de son remplacement sur un nouveau site.
Le site web du village, www.boussieres.fr, est opérationnel et s'enrichit de jour en jour. Début 2009, il intégrera le nouveau logo du village et tous les autres supports de communication.
L'augmentation des effectifs de la petite section en maternelle a été bien absorbée. De gros efforts ont été déployés pour maintenir la prise en charge des collégiens à l'arrêt "Maroc".
Les restructurations en matière d'organisation et d'enseignement nous ont aussi amenés à adapter nos moyens de transports, d'accueil périscolaire et de restauration. En 2009-2010 des solutions seront proposées avec l'aide de la CAGB et du Conseil général du Doubs pour améliorer les dessertes des transports en commun (Ginko, collège et écoles). Ceci en tenant compte de la spécificité géographique de Boussières.

La signalétique a été revue dans plusieurs lieux du village et elle sera complétée en 2009. Des mesures de vitesse à l'aide de radars automatiques sont effectuées en ce moment aux entrées du village. Elles permettront de choisir les techniques de ralentissement les plus adaptées.

Toute l'équipe du Conseil municipal travaillera en 2009 pour mener à bien les actions en cours. Les solutions proposées devront être pérennes, économiques et respectueuses de l'environnement. Elles seront tournées vers l'avenir tout en s'inspirant de la sagesse et de la patience de nos anciens. Cette démarche, qui va à l'encontre de notre société de consommation obsédée par le "tout, tout de suite", devra s'inscrire dans une période de crise économique dont les effets se font de plus en plus pesants, aussi bien sur les budgets des ménages que sur les finances des collectivités.

En cette fin d'année 2008, qui a vu le dernier de nos Poilus nous quitter et le rêve d'un pasteur noir se réaliser, je fais le vœu qu'en 2009 l'humanisme et l'économie de marché apprennent à se respecter et à s'équilibrer.
Durant ces moments de fêtes, mes pensées vont aussi vers tous ceux qui sont touchés par les difficultés économiques, par la solitude ou par la maladie.

Je vous présente, avec tout le Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour 2009.

Bertrand ASTRIC
Maire de Boussières

Tout **nouveau**, tout Bo...ussières !

C'est avec beaucoup de plaisir que le Conseil municipal vous fait part des nouveaux outils de communication qui seront mis en place dès le début de cette année.

Offrir à la commune une image actuelle, dynamique, avec une identité à part entière, était le premier objectif de la commission communication.
Le logo : vecteur indispensable et reflet de l'esprit et de l'image de Boussières. Trois professionnels ont travaillé sur le projet avec des directives précises. Devaient apparaître :
• le clocher et le porche de l'église,
• le blason : héritage de notre passé,
• le bleu : couleur dominante, existant déjà sur plusieurs supports de communication de la commune.

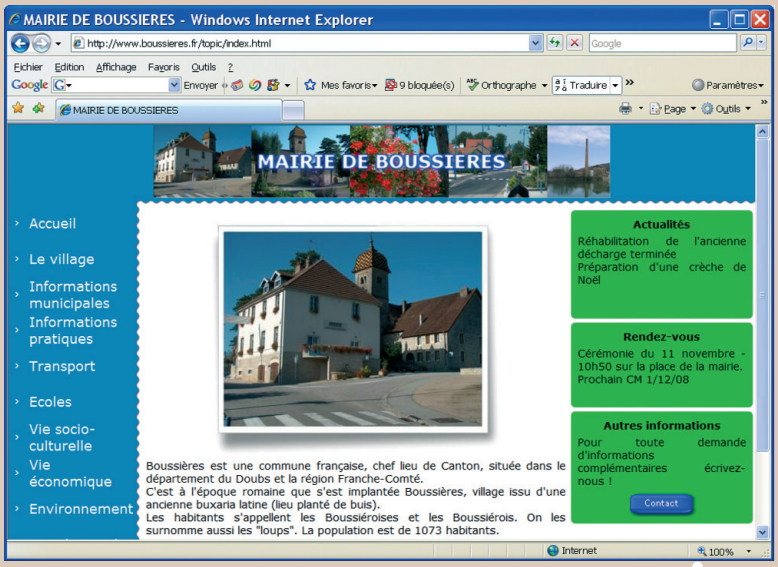
Trois propositions de qualité ont été soumises au Conseil municipal qui a élu à la majorité le logo suivant :

BOUSSIÈRES

Le style épuré du traitement de l'église reflète la symbolique historique qui se mélange avec le Boussières d'aujourd'hui.
La nature, très présente dans l'environnement de la commune, est ici représentée par les boules vertes. Boules qui, par leur graphisme, représentent la modernité.

Tous ces paramètres nous ont séduits, espérons que le même enthousiasme vous animera.

Dans cette même logique, le Conseil municipal souhaite mettre à disposition des Boussiérois de nouveaux outils de communication.



Un nouveau GRAND LOUP, entièrement modifié, non seulement dans son apparence, mais également dans son contenu.

Ce sont maintenant trois *"Grand Loup"* qui seront distribués sur l'année, afin d'améliorer la communication en la rendant plus réactive face aux événements.

Le contenu se veut plus convivial et attrayant. Outre les articles concernant l'actualité de Boussières, il reprendra tous les sujets phares abordés lors des conseils municipaux avec une rubrique thématique et informative.

Les comptes-rendus des conseils municipaux seront toujours accessibles par voie d'affichage public, à la mairie et sur le SITE INTERNET de Boussières.

Nous vous invitons à le découvrir :

www.boussieres.fr

Enfin, un TRIPTYQUE sera réalisé courant 2009. Il correspond à une fiche cartonnée qui sera distribuée à tous les foyers et qui comportera toutes les informations pratiques dont nous pouvons avoir besoin : numéros utiles, horaires de la mairie, de la bibliothèque, les associations de Boussières... Il sera remis à jour tous les ans.

La commission communication

L'école en **fête(s)**

Olympiades de Boussières 28 juin 2008



Préparation des sportifs



La cérémonie d'ouverture

Cette année, à l'initiative de l'APE, les premières Olympiades de Boussières ont été organisées. Sous un soleil radieux, onze équipes composées d'enfants de chaque classe (des petits de la maternelle au CM2) se sont « affrontées ».

Tout a été fait dans les règles ! Chaque équipe représentait un pays (Grèce, Inde, Argentine, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande…) et portait ses couleurs (tee-shirt offert par l'APE). La cérémonie d'ouverture, avec défilé des équipes derrière leurs porte-drapeaux (drapeaux confectionnés à l'école), était aussi grandiose que celle de Pékin ! Toute la matinée, de multiples épreuves se sont succédées : saut en longueur, tir à la corde, course à l'œuf, lancer de poids, tir au but…

L'arbitrage était assuré par les enseignants.
Les enfants, encouragés par les parents d'élèves participants et par les nombreux supporters, ont fait de leur mieux. L'ambiance était survoltée et tout s'est passé dans la bonne humeur.
La journée s'est poursuivie avec un barbecue géant et les traditionnelles kermesse et tombola.
Merci beaucoup à l'APE, aux enseignants et aux parents d'élèves qui ont permis le déroulement de ces inoubliables olympiades.



Vive le coaching d'équipe !

Participez au **Conseil municipal d'enfants et de jeunes**

Qui est concerné ?

Les enfants et les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 sont concernés par la création d'un Conseil municipal d'enfants et de jeunes.

Pourquoi créer un Conseil municipal pour vous, les enfants et les jeunes ?

• Pour vous associer aux projets de la commune qui vous concernent.

Quelles sont vos idées ? Peut-on les mettre en place ? Si oui comment ?

• Pour vous donner envie de devenir des citoyens actifs.
• Pour faciliter les rapprochements avec les autres habitants de la commune.

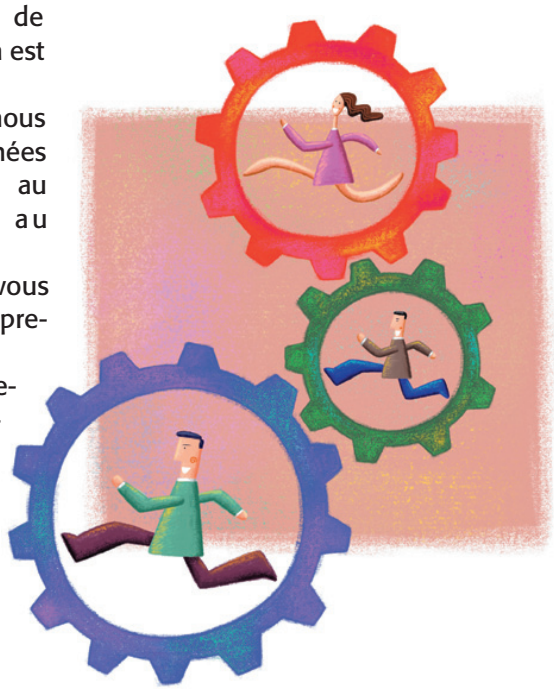
Comment ce Conseil municipal va-t-il se mettre en place ?

Une réunion a eu lieu le 25 novembre 2008 avec les partenaires concernés : école élémentaire, collège, Association des parents d'élèves, les Francas.

Elle avait pour but de présenter le projet aux acteurs impliqués dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse sur la commune de Boussières et de recueillir leur avis. La mise en place du projet sera suivie par ce groupe de personnes et une nouvelle réunion est prévue en janvier 2009.
Si vous êtes intéressé, faites-le-nous savoir en laissant vos coordonnées (nom, prénom, âge et adresse) au secrétariat de la mairie au 03.81.56.54.90.
Au printemps, un Petit Loup vous informera et vous invitera à un premier contact.
Une information vous sera également donnée à l'école élémentaire et au collège.

Alors à bientôt !… On compte sur vous !

Isabelle CHATAIGNER et Bruno BERNARD, conseillers municipaux animateurs de ce projet.



La cantine et l'**accueil** périscolaire



Halloween à la cantine

SERVICE MINI POUR UN ACCUEIL MAXI

Lors de la grève des enseignants du 20 novembre dernier, la commune de Boussières a mis en place le dispositif d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Nous tenons à remercier les parents d'élèves, qui ont trouvé des solutions alternatives de garde.
Merci également aux personnes qui se sont portées volontaires afin de garder la quinzaine d'enfants présents : Christiane BARBE pour l'école maternelle, Samia COQUET et Valérie MARIN pour l'école élémentaire.

A l'initiative de la commune de Boussières, l'Association des Francas du Doubs proposent aux enfants de 3 à 12 ans un accueil périscolaire avec restauration.

Horaire d'ouverture :
Accueil périscolaire
(salle de motricité
de l'école maternelle)
Matin de 7 h 30 à 9 h 00
Soir de 17 h 00 à 18 h 30
Restauration scolaire
(Maison des Loups)
Midi de 12 h 00 à 14 h 00

La direction de l'accueil de Loisirs est assurée par Samia COQUET. Pour tous renseignements, 06 08 75 17 43.

Des activités diverses sont proposées aux enfants : Ateliers d'arts plastiques (pâtes à bijoux, photophores, miroirs décorés, peintures repositionnables…)
Activités d'expression (danse, théâtre)
Jeux collectifs, sportifs...
Repas festifs à thème :
Halloween, Noël…

Election des délégués
de la restauration scolaire.

Les ateliers d'arts plastiques sont proposés aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire du soir.
Le 18 septembre, les enfants inscrits à l'accueil du soir ont pu réaliser leur propre pizza. Chacun avait choisi tel ou tel ingrédient selon ses goûts et ils sont tous repartis avec leur pizza à cuire et à déguster en famille, pour le plus grand bonheur des enfants et des parents. Suite au succès de la soirée pizza, des ateliers culinaires seront mis en place un mardi sur deux à partir du mardi 25 novembre.

Restauration scolaire

Les repas sont fournis par M. TISSERAND, traiteur de Montferrand-le-Château. Les menus sont affichés à l'entrée de l'école maternelle, sur la porte d'entrée de l'accueil périscolaire, dans la salle de restauration ainsi qu'à l'école élémentaire. Les enfants sont encadrés par Samia COQUET (directrice), Sylvie FERNANDEZ (animatrice) et Virginie ALONSO (personnel de service).

Permanence et inscriptions :
Les inscriptions se font auprès de la directrice aux heures de fonctionnement des accueils du matin et du soir. Des fiches d'inscription sont également disponibles en mairie et peuvent être déposées dans la boîte aux lettres des Francas, située à l'école maternelle.

P'tit loup y-es-tu ?

CENTRE DE LOISIRS 2008

Durant l'été 2008, les Francas ont ouvert les portes de leur centre de loisirs à Boussières, à la Maison des Loups (MPT). Des enfants entre 3 et 12 ans provenant des communes de Busy, Vorges-les-Pins et Boussières ont été accueillis et encadrés par du personnel diplômé. Ce centre de loisirs s'est articulé autour de sorties de saison : un mini-camp pour les plus grands, des parcs à thème (Les Campaines et la Ferme de l'Auroch), un parc aquatique (Cap Vert) ou encore une initiation à l'aquatorpille et à la pêche (Vals Nature).
De nombreuses activités ont été proposées sur différents thèmes tels que les jeux de société, l'eau, la protection de la nature et des sports originaux. Les enfants ont aussi participé à des projets artistiques communs aux centres de loisirs Francas (Comédie musicale, Play'Besak).
Pendant les vacances d'octobre 2008, les Francas ont proposé une semaine « monstrueuse » aux enfants de Boussières et des communes voisines, du 27 au 31 octobre 2008.
Ils ont découvert les légendes de leur région et se sont amusés à des jeux fantastiques.
D'horribles personnages en bougie ont été confectionnés. Ils ont même dégusté des araignées en gâteau et bu de la potion magique. Cette semaine s'est clôturée par une journée « Halloween » par une rencontre avec les Francas de Montferrand-le-Château, autour d'un grand jeu déguisé et un après-midi festif à la patinoire Lafayette de Besançon, le vendredi 31 octobre.
Les Francas de Boussières ouvriront de nouveau leurs portes à la Maison des Loups durant les vacances scolaires de février du 23 au 27 février 2009.





Play' Besak

Flash-info

Le recensement de la **population**

Recensement 2009

Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées. Boussières le sera en 2009. A partir du 15 janvier et ce jusqu'au 15 février 2009, Alexandre MARGUET et Laurence MHINE et Françoise BERNARD, agents recenseurs désignés par le maire, déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. Par ailleurs, ils pourront vous aider, lors de leur venue, à remplir les questionnaires ou les récupéreront ultérieurement lorsque ceux-ci seront remplis. Merci d'avance de leur réserver un bon accueil.

Il n'est pas possible de répondre aux questionnaires par internet. L'agent recenseur possédera une carte tricolore avec sa photo et elle sera signée par le maire..

Le recensement respecte les procédures approuvées par le Commission nationale de l'informatique et des libertés. Vos réponses sont confidentielles. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment l'agent recenseur, sont tenues au secret professionnel.

En cas d'absence de votre domicile, le jour du passage de l'agent recenseur, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin ou les retourner directement en mairie.

Pour plus d'information vous pouvez contacter la mairie ou consulter www.insee.fr. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également obligatoire.

Effets du recensement militaire

Lors du recensement, l'intéressé reçoit une première information, par le maire ou son représentant, sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation.

Il est informé également sur la convocation à l'appel de préparation à la défense, et les conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel.

Une attestation de recensement lui est délivrée. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention ! Cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Changement de domicile ou de situation

Après s'être fait recenser, en cas de changement de domicile ou de situation familiale, professionnelle ou scolaire, l'intéressé doit le signaler à son bureau ou centre du service national, jusqu'à l'âge de 25 ans, notamment au moyen du formulaire Cerfa n° 11718*04. Il doit de même signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).

Régularisation

Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile (au consulat ou service diplomatique de France s'il réside à l'étranger).

Le recensement **militaire**

Quand se faire recenser ?

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Cas particulier :

Lorsqu'une personne acquiert la nationalité française (naturalisation, réintégration...) entre son 16e et son 25e anniversaire, elle doit se faire recenser avant la fin du 1er mois suivant la date d'acquisition de la nationalité française, ou de la notification de cette acquisition.

Lorsqu'une personne qui disposait de la possibilité de répudier ou de décliner la nationalité française (personne ayant un seul parent de nationalité française, née hors de France...) n'a pas fait jouer ce droit, elle doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit son 19e anniversaire.

Où et comment se faire recenser ?

Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du domicile, si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France.

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

Déclaration

L'intéressé (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant: son état civil (nom, prénoms, date et lieu de naissance...), ses domicile et résidence, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Pièces à fournir

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la Défense.

Flash-info



Comme vous avez pu le constater, depuis juin dernier **le bureau de Poste a déménagé.** Il a pris possession des locaux anciennement Taxi Charly qui a pris place dans les locaux de l'ancien bureau de poste à Boussières Papeteries. Voici respectivement les nouvelles coordonnées postales.

Taxi Charly :
1, allée des Platanes
à Boussières

La Poste :
8, route de Besançon
à Boussières

Merci à cette Boussiéroise avisée qui nous a fait remarquer une omission dans la liste des maires de 1790 à nos jours, lors du bulletin printemps/été 2008 : M. Raymond PLOUX fut nommé maire de Boussières après M. MILLE, en 1959, et jusqu'en 1965. M. Jean CANAL lui succéda. Avec toutes nos excuses à sa famille.

LA GRIPPE, C'EST MIEUX QUAND ON L'ÉVITE



Depuis plusieurs années, l'incitation à la vaccination antigrippale constitue un volet de l'engagement de l'Assurance Maladie en matière de santé publique et de prévention. En effet, la grippe est une maladie très contagieuse avec un risque de conséquences graves chez les personnes les plus fragiles. Se vacciner, c'est se protéger contre la grippe et éviter ainsi de transmettre le virus à son entourage.

La campagne se déroule du 10 octobre 2008 au 31 janvier 2009

Comme lors des dernières campagnes, l'âge minimum pour bénéficier de la gratuité du vaccin est de 65 ans et cette prise en charge est, bien sûr, maintenue pour les personnes atteintes de certaines affections, dites de longue durée.

La réussite de cette action repose essentiellement sur la sensibilisation au geste vaccinal des publics concernés, c'est pourquoi, les Caisses d'Assurance Maladie de Franche-Comté sollicitent notre concours pour la diffusion de cet article. Des supports papier sont à votre disposition en mairie.

Flash-info Fioul-Chauffage : une prime à la cuve de 200 euros

Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Éric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, se félicitent du succès de l'aide à la cuve de 150 € pour l'hiver 2007-2008, dont 830 000 ménages modestes ont bénéficié, pour un montant total de près de 125 M€.

Le prix de l'énergie ayant encore fortement augmenté au premier semestre, le gouvernement a décidé de reconduire ce dispositif pour l'hiver 2008-2009 en le portant à 200 €.

Cette aide exceptionnelle de 200 € est réservée aux ménages non imposables ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009. Il ne sera accordé qu'une seule aide par ménage sur cette période.

Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir avant le 30 avril 2009 aux trésoreries :

- un formulaire à retirer auprès du Trésor public ou sur les sites Internet :
www.impots.gouv.fr
www.minefe.gouv.fr
ou www.budget.gouv.fr

- un avis de non-imposition délivré par l'administration fiscale, c'est-à-dire comportant la mention : « au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu »;

- pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 €, établie au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009;

- pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1er janvier 2009.

Ce dispositif d'aide à la cuve apporte une réponse concrète aux ménages modestes, dont l'augmentation des charges de chauffage liée à la hausse des prix pétroliers a fortement pesé sur le pouvoir d'achat.

200 euros, ... ça chauffe !

Photo : Jean-Denis GITTON



Un Boussiérois aux **J.O.** de Pékin

Un enfant du pays, Jean-Charles VALLADONT, a participé aux Jeux olympiques cet été en tant que membre de l'équipe française de tir à l'arc.
Nous sommes allés à sa rencontre pour recueillir ses impressions après ce long voyage :

« La première chose qui frappe, c'est le gigantisme. Tout est énorme, les immeubles, la ville à perte de vue, les centres commerciaux. Par exemple le restaurant du village olympique avait une surface de 30 000 m². »

« Ce qui nous a aussi impressionnés, ce sont les efforts déployés par les Chinois pour l'organisation. Il y avait beaucoup de personnel pour nous accueillir, et même les simples citoyens étaient très motivés pour que nous passions le meilleur séjour possible. Des voies entières de circulations étaient fermées et réservées aux Jeux olympiques pour que nous ne perdions pas de temps dans nos déplacements.

Les quartiers de la ville en travaux ou délabrés étaient mêmes dissimulés derrière des décors en contre-plaqué. »

« Il y a un contraste saisissant entre la ville ultramoderne, avec des gratte-ciel à perte de vue, des centres commerciaux où il y a des écrans plats partout (même dans les WC) les bidonvilles et la pauvreté. »

Nous demandons ensuite à Jean-Charles si l'adaptation à la météo et au décalage horaire a été facile.

« Le décalage horaire n'a pas posé de soucis, par contre, le climat était très chaud et surtout humide. »
« Il y avait aussi beaucoup de pollution. Les autorités chinoises avaient stoppé toutes les activités industrielles avant les jeux, et pourtant la première semaine il y avait encore un brouillard très épais, on ne voyait même pas le soleil. Tous les sports de plein air ont dû avoir lieu pendant la 2e semaine des jeux. »

Enfin nous demandons à Jean-Charles ce qu'il a le plus aimé :

« J'ai pu rencontrer de nombreux sportifs ; d'ailleurs c'était assez drôle de voir les sportifs très connus se faire harceler par les autres pour obtenir un autographe. J'ai aussi rencontré le ministre des Sports Bernard LAPORTE et le président Nicolas SARKOZY. »

« Ce fut aussi l'occasion de découvrir un pays lointain, nous avons visité la grande muraille de Chine, la cité interdite… »



Commission **énergie-environnement-développement durable**



Son rôle :
Cette commission a pour but, dans le cadre du développement durable d'agir sur trois axes :
• sociétal
• environnemental
• économique.

La première mission a été de faire un état des lieux des consommations et un diagnostic énergétique de la commune de Boussières.

Chauffage des bâtiments publics

Une visite composée des membres de la commission a été organisée le samedi 1er novembre afin de faire un constat de l'état des bâtiments publics de Boussières :
• visite de l'école primaire, école maternelle, mairie, Maison des Loups,
• diagnostic thermique (caméra infrarouge),
• type de matériel de chauffage (chaudières, brûleurs, vannes),
• type de régulation du chauffage (programmation, sondes extérieures)
• mesure de l'isolation,
• source d'énergie,
• type de fenêtres (simple ou double vitrage).



Eclairage public

Une expertise de tous les points d'éclairage de la commune de Boussières a été réalisée le samedi 8 novembre par le président de la commission énergie (Rémy MICHON) avec le partenariat du SIVOM représenté par Jean-Louis TANGUY et par l'électricien en charge de tous les réseaux du SIVOM, M. GAUTHIER :

• contrôle de chaque poste de commande d'éclairage
• vérification du type de cellule de commande
• comptage exacte du nombre de lampes par poste (délimitation des limites en fonction des postes)
• contrôle de chaque type de lampe (vapeur de sodium haute pression, vapeur de mercure haute pression, iodures métalliques)
• contrôle de chaque puissance (75, 100, 125, 150, 250 W).

« Le développement durable vise à satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Après ces premiers bilans, un point 0 va être réalisé afin de pouvoir mesurer avec la plus grande précision les différentes actions à venir pour une meilleure maîtrise de l'argent public.
Une synthèse de ces bilans va nous conduire à de nouvelles solutions :

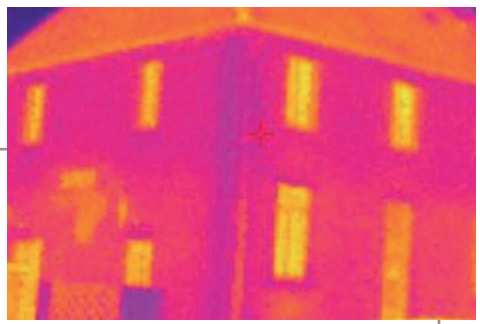
Chauffage des bâtiments publics

• Programmation du temps de chauffage plus performante
• Revoir l'isolation des murs
• Revoir l'isolation des fenêtres
• Revoir l'isolation des combles

Bilan Thermique

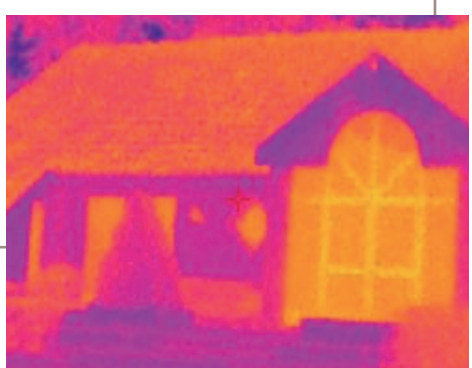
Photos infrarouges, les zones les plus jaunes signalent les déperditions de chaleur.

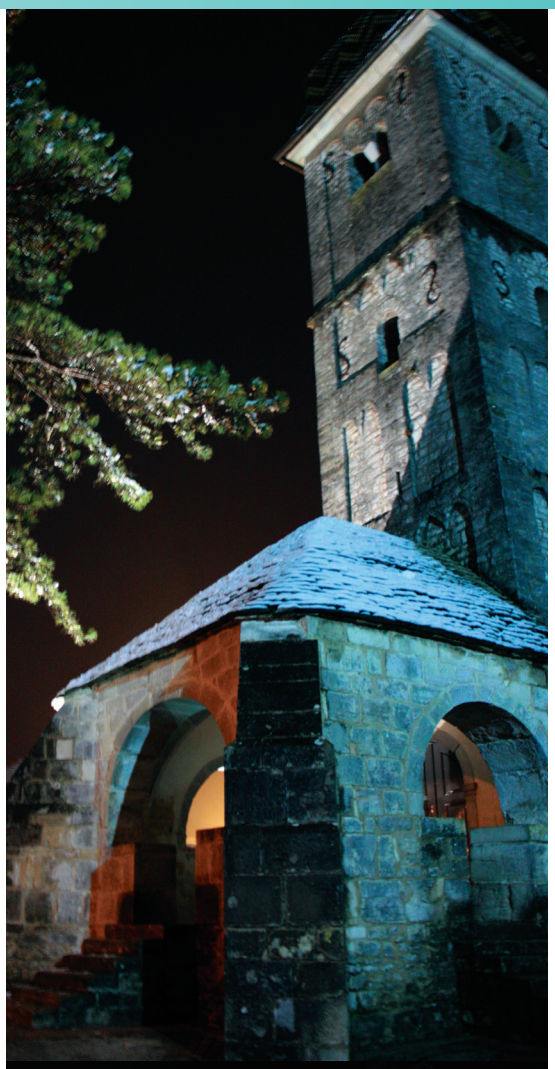
La Commission Environnement



Bâtiment de la mairie

Bâtiment de l'école maternelle





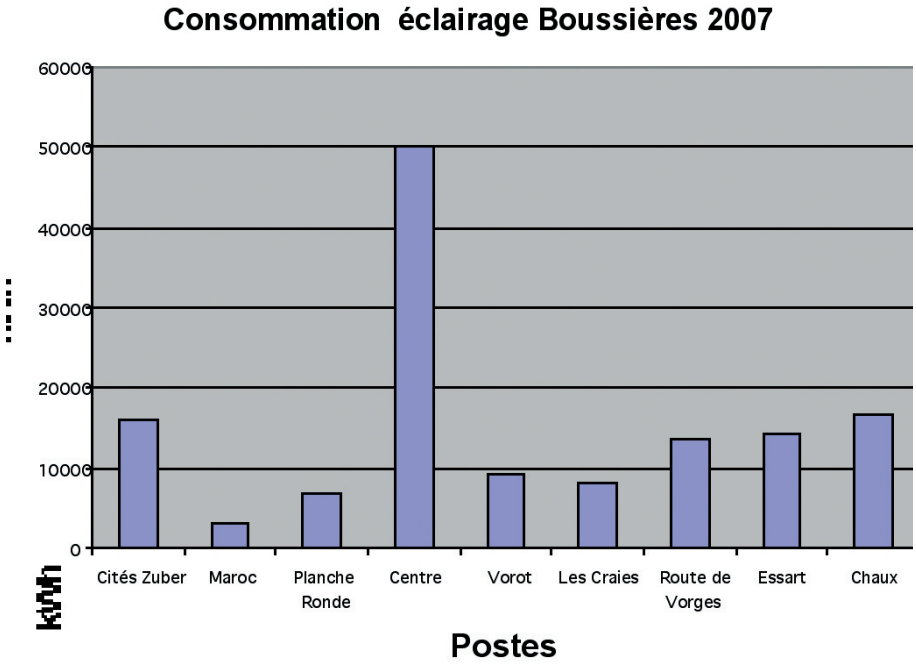


Eclairage public

- Optimisation des cellules de commande des ampoules
- Installation d'horloges astronomiques
- Installation de systèmes de régulation lumineuse en fonction des heures
- Changement de technologie des ampoules
- Commande des ampoules téléportées

En fonction de tous ces éléments, des calculs rigoureux vont être réalisés sur le coût d'installation de chaque solution et de sa rentabilité à court et moyen terme.
Suite à quoi on montera un dossier pour les différents organismes qui pourrait nous apporter des subventions ou des aides techniques.
Les économies d'énergie sont un enjeu majeur dans les années à venir, il faut en prendre conscience.

Cette commission travaillera transversalement avec les différentes commissions pour tous les travaux où le développement durable doit intervenir :
- choix de matériaux
- choix des énergies
- choix des entreprises (locales).



Commission **voirie**

Les arbres surmontant la route des papeteries risquaient de chuter sur la chaussée. Leur élagage a été réalisé à la fin de l'été. Ce travail long, difficile et dangereux, du fait de la forte pente, n'aurait pu être réalisé sans le soutien efficace des agents du SIVOM.

Une réflexion est actuellement engagée sur la sécurité routière dans le village, en partenariat avec la DDE, et de façon plus générale sur la signalisation, qui devra être adaptée aux travaux réalisés dans le village.





Assainissement de Boussières au sens "très" propre

La commune de Boussières est atypique en matière d'assainissement. Les trois zones habitées du Maroc, des Papeteries et du village possèdent chacune leur système d'assainissement. Pour Maroc et Papeteries, le système collecte et filtre les eaux chargées dans les deux sites situés à la périphérie des zones habitées. Ces 2 systèmes adaptés au nombre d'habitants fonctionnent correctement.
Pour le village une station à boue activée fonctionne depuis une trentaine d'années. Cet équipement traite les eaux usées et les eaux pluviales qui arrivent ensemble.

Pour des raisons de durée de vie de la station mais aussi de l'augmentation de la population et des surfaces de route enrobées, le fonctionnement de l'équipement n'est plus satisfaisant. Des odeurs désagréables gênent les riverains en particulier en été et aux changements de temps. Malgré les soins apportés par les employés du SIVOM, la nuisance persiste.
Le Conseil municipal a donc mis en place une procédure d'urgence pour éviter toute gêne aux habitants. A période régulière (mensuelle), un pompage de boues est effectué après une épuration, le résidu est évacué vers la station d'épuration bisontine de Port-Douvot.

Notre appartenance à l'agglomération du Grand Besançon aidant, la ville de Besançon accepte de traiter nos boues temporairement. Le service de transport est assuré par un prestataire qui a signé une convention avec la commune.

Cette procédure est assez coûteuse mais a l'avantage de supprimer les nuisances et de permettre un fonctionnement quasi normal de notre vieille station. Naturellement, cette solution d'attente n'est pas pérenne et il faut envisager la construction d'une nouvelle station.
Nous nous sommes attaqués à ce projet très important financièrement et délicat techniquement. Sans rentrer dans des considérations technologiques, il existe aujourd'hui 2 grandes familles de traitement des eaux chargées :

- "la boue activée" : tout se passe en station par des moyens adaptés, les matières lourdes sont concentrées, l'eau filtrée et renvoyée en milieu naturel.
- "le lagunage" : procédé très écologique qui consiste à recevoir les eaux chargées dans des étangs plantés d'iris, de roseaux et laisser les plantes consommer les résidus pour ne rendre que l'eau propre.

En savoir plus

La première technologie est plutôt réservée aux communes de plus de 1000 habitants, la seconde concerne les petites communes car elle demande beaucoup de surface (20 m^2 par habitant), un mixte de ces 2 solutions est aussi possible : le traitement par boues activées complété par une filtration complémentaire par une lagune plantée de roseaux.

Aujourd'hui, nous avons engagé l'avant-projet en rencontrant les cofinanceurs (Conseil général, Agence de l'eau, Police de l'eau, les cabinets spécialisés dans la construction et la gestion de la station d'épuration).
La durée de vie (environ 30 ans), le coût (environ un million d'euros), les coûts de gestion et de maintenance, la qualité des eaux rejetées, les surfaces disponibles, l'accessibilité de la station, l'absence de toutes nuisances pour les habitants sont les éléments de notre cahier des charges.

Sans préjuger des études préalables que nous ferons effectuer et en voulant aller vite sans rien négliger, nous avons identifié une zone d'implantation possible située loin des habitants vers le point bas de la côte de la Charrière. Cette zone possède l'avantage de permettre de recevoir les eaux usées par gravité, d'être éloignée des premières maisons, accessible par la route de la Charrière et masquée par des arbres mais comme vous le comprenez, les choix technologiques impliquant des surfaces assez différentes, nous n'avons pas les éléments suffisants pour arrêter nos choix. Même si, à Boussières, nous n'en avons jamais manqué, il faut être conscient que l'eau est un enjeu fondamental.
De la qualité de nos rejets dépend la qualité de l'eau que nous buvons. Au-delà de la réglementation de plus en plus sévère, l'équipe municipale que vous avez élue a priorisé ses projets autour de l'écocitoyenneté. Ce projet en sera un élément concret.

Commission Environnement

Commission **bois & forêt**



Forêt : **5 ans après...** la canicule

Après deux années difficiles pour la nature suite notamment à la canicule de 2003 et le temps sec en 2004, nous pouvons constater que les effets de la sécheresse 5 ans après ont laissé des traces dans certaines parcelles peu fertiles par la mort importante d'arbres, en particulier le charme et le chêne. Pour d'autres parcelles ce sont les bouts des houppiers qui ont séché.
Autre exemple, depuis 5 ans les hêtres n'ont plus redonné de fruits. Pour d'autres essences en bois d'œuvre, les espèces qui ont aujourd'hui le mieux résisté sans aucun signe particulier, sont le frêne et le merisier.

Il ne nous reste plus qu'à attendre et laisser la nature reprendre ses droits tout en surveillant de près l'évolution favorable ou défavorable de certaines parcelles.

Au printemps de cette année, derrière la maison des Loups, 12 ares environ ont été plantés en pin. Cette plantation est un échec complet puisqu'il n'y a eu aucune reprise, alors que les éléments étaient réunis pour une reprise favorable : bonnes conditions climatiques, pas de sécheresse, pas de longue période avec du vent d'est. Après réflexion avec l'ONF sur la cause de non-reprise de ces plans, Il s'agit soit d'une mauvaise qualité des plans fournis par le pépiniériste ou soit d'un défaut d'enfouissement des pousses.

Toujours est-il qu'il faudra replanter au printemps avec une année de perdue.

Pour le coût, les plants sont garantis à 80 % et non en totalité. Reste la prise en charge des frais avec l'ONF pour le nettoyage de la surface et les 20 % des plants manquants non garantis, donc affaire à suivre.

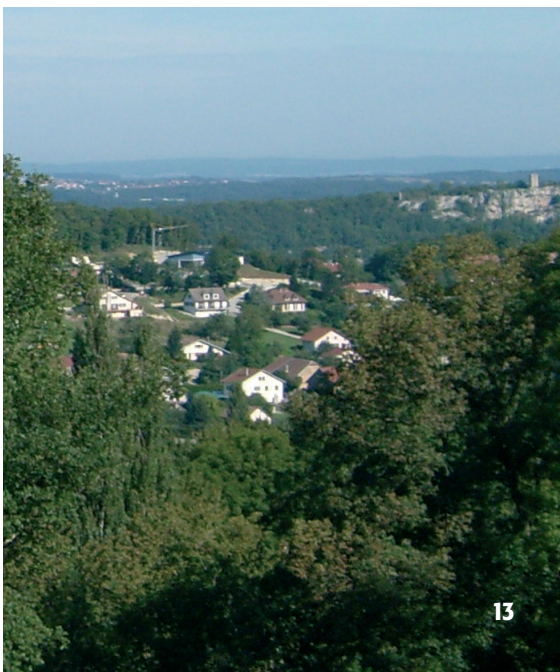
Des travaux d'élagage ont pu être réalisés dans la côte des Papeteries. Trois intervenants étaient impliqués : le département du Doubs pour la route départementale, les Telecom pour la ligne téléphonique non enterrée et la commune pour la forêt bordant la route départementale. Après une étude par une entreprise sur le coût des travaux d'élagage, le devis s'élevait à 20 000 € voire plus. Profitant qu'au mois d'août, la DDE fermait la route pour nettoyer la falaise et purger sous le grillage, nous avons saisi l'opportunité avec 2 agents du SIVOM pendant 6 jours de faire une coupe de 600 m de long sur 7 m de large, avec à la clé une économie non négligeable sur le budget de la commune.

Affouage hiver 2008/2009 : faire feu de tout bois

La vente de lots de bois réservée aux habitants de la commune ne pourra certainement pas avoir lieu fin novembre. Elle peut être compromise pour décembre. En effet, les gros chantiers d'exploitation forestière sont plus intéressants financièrement que les petits chantiers d'abattage et de débardage de grumes. Soyons optimistes, il y aura bien une entreprise entre deux chantiers qui passera par Boussières pour faire les travaux.

Les parcelles concernées sont la taille parcelles 12 et 13 pour une estimation de 150 stères. A Blâme, parcelles 1 et 2 et à Chaux la Counette pour compléter, s'il manque des lots suivant le nombre d'affouagistes.
Un Petit Loup dans chaque boîte à lettres vous avertira de la vente de lots.

Commission Forêt



ENSEMBLE, RÉHABILITER L'ANCIENNE DÉCHARGE

Le syndicat mixte de Besançon et de la région pour le traitement des déchets (Sybert) a lancé sa seconde campagne de réhabilitation des décharges d'ordures ménagères en partenariat avec les communes concernées. Elle concerne 27 sites sur les 36 restant à traiter. Les phases successives de cette opération sont l'analyse de la situation existante, la proposition de solution et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre.
L'analyse de l'existant : pour connaître, mesurer et hiérarchiser les problèmes à résoudre.
Faire l'inventaire : connaître les sites et les filières actuelles.
Diagnostiquer : faire le bilan de chaque site (diagnostic simplifié, analyse multicritères).
Repérer les alternatives : analyser les solutions de substitution existantes ou à développer.
Hiérarchiser : classer les sites et les solutions de substitution.
Les propositions : pour définir les moyens techniques et les modalités financières à mettre en œuvre, selon la gravité et l'urgence de la situation.
Préciser les orientations : tracer les grandes lignes des interventions, site par site (études complémentaires, travaux…).
Définir les modalités de soutien financier ; prévoir un programme de subventions à la mise en place de solutions alternatives et à la remise en état des décharges.
L'accompagnement : pour informer les communes concernées sur le diagnostic réalisé et apporter des conseils techniques individualisés.
Informer : sensibiliser les communes et collaborer avec elles.
Valider : donner un avis technique sur le projet de remise en état.
Suivre et contrôler : éviter les dépenses inadaptées.

L'ancienne décharge de Boussières a fait partie de cette campagne après avoir établi en 2007 les premières bases d'inventaire, de diagnostic de sites et d'élaboration de scénarios de réhabilitation, les différentes étapes à respecter pour réussir un programme de réhabilitation. Elles ont apporté des enseignements sur la démarche à conduire pour une adéquation optimisée entre le diagnostic d'un site, les travaux nécessaires à la maîtrise des impacts sanitaires et environnementaux et le devenir du site.
La commune de Boussières a opté pour un remblaiement partiel de la décharge avec remise en herbe et création d'une plate-forme de stockage pour les grumes.


Avant


Après


Avant


Après

Villes et villages fleuris 2008

Dans le Doubs, 152 communes, soit une commune sur 4, sont inscrites à ce concours auxquelles il faut ajouter 162 structures individuelles (campings, gîtes d'étape et de séjour…).
De plus en plus de communes, de par leur fleurissement, contribuent à l'embellissement de leur environnement, ce qui améliore le cadre de vie de nos habitants. Boussières se range dans la catégorie des communes de moins de 1 500 habitants. Afin de récompenser les lauréats du concours, le 6 octobre dernier, Boussières, lauréat cette année encore, s'est vu remettre un trophée ainsi qu'un bon d'achat de 150 € à valoir chez un professionnel de l'horticulture.
Pour la municipalité, le fleurissement et l'embellissement de la commune est un point important de la qualité de vie dans notre village. Le résultat de cette mobilisation nous a permis une année de plus de conserver notre fleur lors de la cérémonie de remise des prix qui eut lieu le 14 octobre dernier à l'Hôtel de Région. Un chèque de 250 € ainsi qu'un diplôme furent remis au représentant de la commune.
Nous aimerions poursuivre afin de tenter le cap supérieur, deux fleurs.
Mais cela ne peut se faire qu'avec la participation active des habitants, c'est pourquoi nous aimerions mobiliser toutes les bonnes volontés pour mener à bien ce projet. Nombreux sont les Boussiérois, jeunes et anciens, fiers et heureux de vivre dans ce joli village franc-comtois, qui accepteraient de donner un peu de leur temps de loisirs pour effectuer les aménagements, plantations, entretiens et arrosages nécessaires. Une réflexion de la commission fleurissement quant au choix des plantes, de l'entretien, etc., est en cours en partenariat avec les services compétents du Conseil général, de professionnels et d'associations.

Commission Fleurissement

50 ans de mariage
Jean et Jeannine
le 6 septembre 2008

Jeannine et Jean DENETRE ont fêté, jour pour jour le 6 septembre 2008, leur 50e anniversaire de mariage. Ils ont voulu officialiser ce moment en mairie de Boussières ce qui permit à M. Le Maire de retracer leurs 50 années de vie commune avec ses joies et ses peines. L'émotion était grande et les larmes de joie rendaient les yeux de ces deux « amoureux » pétillants de bonheur.

« Il y a cinquante ans beaucoup d'entre vous étaient plus jeunes qu'aujourd'hui. D'autres n'étaient pas encore nés, ce qui est mon cas. Mais surtout, il y a cinquante ans, Jeannine et Jean se disaient "oui". Oui, ce petit mot de trois lettres lourd de conséquences mais qui leur a ouvert le chemin du bonheur.

Et vous voici, 50 ans plus tard, un peu plus vieux, un peu moins beaux, un peu plus sages, un peu moins fringants, mais toujours main dans la main pour fêter cet anniversaire. 50 ans, pour certains, c'est une éternité, dix lustres. Dix lustres, il ne nous en fallait pas moins pour illuminer votre vie.



Il y a 50 ans, vous vous unissiez
pour le meilleur ou pour le pire.
Vous avez connu les deux,
le meilleur et le pire, mais votre union
et votre amour ont tenu le coup dans
les joies et les peines.
Cette union vous a apporté de beaux enfants
qui font votre bonheur et votre orgueil,
ce sont en eux que repose votre avenir.
Vous avez bâti ensemble votre foyer.
Oh, parfois il y a eu des accrochages,
mais ce qui compte avant tout
c'est que vous soyez toujours ensemble.
Ce que vous avez accompli dans votre vie
de couple mérite qu'on le souligne aujourd'hui,
car vous n'avez jamais baissé les bras
devant l'adversité.

Vous avez élevé une famille sans jamais
vous décourager, ce qui mérite notre admiration.
Existait-il une recette miracle ? Vous n'avez jamais
dû cessé de vous aimer. J'en conclus donc que le
meilleur des ciments pour construire son bonheur
c'est l'amour. Mais c'est peut-être aussi parce que
votre bonheur était simple et tranquille qu'il a pu
résister à toutes les vicissitudes de la vie.
Vous avez su appliquer quelques petits principes qui
peuvent paraître simplistes, mais qui vous ont sûrement aidés à passer les caps difficiles.
Avoir confiance l'un dans l'autre et savoir
que l'autre sera là en cas de coup dur.
Oublier les échecs qui empoisonnent l'existence
et nous paralysent.
Savoir qu'il y a plus malheureux que soi
et que la santé est le plus beau des trésors.
Avoir des amis avec lesquels on partage ses joies et
ses peines mais aussi des valeurs communes.
Et surtout construire une famille soudée.
En définitive, en y réfléchissant bien, votre vie,
Jeannine et Jean, est proche de celle de beaucoup
d'entre nous. Elle est faite de petits bonheurs
simples. Et mis bout à bout, ces petits bonheurs
ont fait une belle histoire d'amour qui dure
encore aujourd'hui.

Alors gardons espoir. Nous pouvons tous aussi espérer, un jour, fêter nos noces d'or. Mais peut être faudra-t-il que nous modifiions nos comportements, nos mentalités, que nous revenions à une société plus solidaire, moins individualiste où chacun accepte de sacrifier un petit peu de soi à l'autre.

Je vous souhaite de tout mon cœur de connaître
encore de longues années de bonheur ensemble
tout en veillant l'un sur l'autre.
Aujourd'hui vous êtes un peu plus essoufflés mais
vous avez dix ans devant vous, pour vous remettre,
dix ans, avant vos noces de diamant. »

Au nom de la municipalité, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur pour de nombreuses années encore.



À FLEUR DE POT

OPÉRATION FLEURISSEMENT

La remise des récompenses du concours de fleurissement 2008 a eu lieu récemment dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Besançon. Les lauréats ont pu admirer les réalisations de chacun, exposées en tirage couleur sur de grands panneaux, qui leur ont été offerts à l'issue de la cérémonie. Gabriel BAULIEU, vice-président de la CAGB, a félicité tous les participants. Il faut tenir le niveau, ce qui est dur, maintenir la qualité et toujours progresser. Tous les participants ont eu droit à un tirage couleur de leur réalisation. Les gagnants ont eu droit à un diplôme souvenir, un cadeau ainsi qu'un bouquet de fleurs. Boussières, toujours bien représenté avec une vingtaine de participants, fut à l'honneur.

Catégorie balcons fleuris
Prix d'excellence : Bernard BLANCHOT
Prix d'honneur : Gilbert COLIN, Jean DENETRE

Catégorie maisons fleuries
Prix d'honneur : Agnès BÉLIARD, Ginette MICHELOT, Thierry DRUGE

Catégorie potager
Prix d'honneur : Jean-Luc FALCONNET

Catégorie commerces et entreprises
Prix d'honneur : Cabinet médical

Catégorie patrimoine communal
Prix d'honneur : la mairie

Nous tenons à remercier tous les participants qui chaque année embellissent leur maison et de ce fait participent au fleurissement de la commune. Nos remerciements également vont aux agents du SIVOM qui entretiennent les massifs communaux tout au long de l'année.

Vivre **ensemble** nos passions



Le Club
Rencontres et Loisirs

Le Club Rencontres et Loisirs continue ses activités avec un nombre restreint d'adhérents.
Il serait souhaitable que, avec les nombreux retraités du chef-lieu de canton, ce nombre s'agrandisse. Ce sera avec joie que nous accueillerons de nouveaux venus un peu plus jeunes, car à part 2 personnes, nous sommes tous des octogénaires. Venez renflouer et reprendre certaines activités que nous ne pouvons plus assurer. Un accueil chaleureux vous est réservé. Un après-midi par semaine, le jeudi.

La présidente, Jeanne DEVAUX

Union Sportive des Vétérans du foot (Torpes-Boussières)	Christian BONY - 25320 Thoraise	03 81 56 63 38
Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Boussières & environs	Christine CANAL - 25320 Boussières	03 81 56 60 28
Syndicat des Bouilleurs de Cru	Pierre-Marie MACHUREY - 25320 Boussières	03 81 56 60 01
Association Communale de Chasse Agréée	Raphaël VALLADONT - 25320 Boussières	Liste rouge
Anciens Combattants	Robert GAUCHET - 25320 Boussières	03 81 56 62 78
Amicale des Parents d'Elèves	Laurent BAUDIQUEY - 25320 Boussières	03 81 56 58 09
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Pascal PINOT - 25320 Boussières	03 81 56 51 13
Association « Les Richets »	GUYOT Maria - 25320 Boussières	lesrichets@laposte.net 03 81 56 53 19
Association de pêche « Le Gardon »	Régis MOLARD - 25320 Boussières	03 81 56 60 47
Club de Rencontres et de Loisirs	Jeanne DEVAUX - 25320 Boussières	03 81 56 51 97
Union Sportive Doubs et Loue	Philippe SIMONIN - 25320 Busy	03 81 57 27 51
Comité des Fêtes (Abbans-Dessus-Boussières – Busy – Torpes -Vorges)	Denis JACQUIN - 25320 Torpes	03 81 58 67 16
Entre Souris et T'Chat	Fabrice OZIARD	06 62 64 12 04

Association **Les Richets**

Pour la petite histoire, l'association Les Richets a été créée le 7 février 1953.
Cette saison, nous proposons 15 activités (arts plastiques, baby gym, escrime, fanfare, gym enfants, danse adultes et enfants, karaté, théâtre, gym abdo-fessiers, gym tonic, step, natation et yoga).

• 270 familles adhérentes (soit 385 personnes qui font au moins une heure d'activité)
• 26 heures 30 d'activités sont proposées chaque semaine
• 8 intervenants dont 5 salariés travaillent dans l'association.

Voici les grands rendez-vous que nous vous proposerons pour cette année :
13 décembre : super loto adultes et enfants à Boussières.
7 février : repas dansant à la Maison des Loups : thème les années 80 avec la participation de "Claude François".
31 mai : vide-grenier sur le stade avec concours de pétanque.
13 juin : gala de fin d'année et repas.
Enfin toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous vous rappelons que « Les Richets » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. Si vous souhaitez nous donner un coup de main ponctuellement ou vous investir dans le fonctionnement de l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous remercions tout particulièrement la mairie de Boussières qui met à disposition la Maison des Loups et nous soutient dans la mise en place des activités afin de créer une dynamique sur le village.

Pour nous joindre :
Maria GUYOT,
présidente 03 81 56 53 19
Yves FADIER,
vice-président 03 81 56 52 76
Florence MICHY,
trésorière 03 81 56 65 18
Sandra ROBBE,
trésorière adjointe 03 81 56 68 29
Sophie ADVOCAT,
secrétaire 03 81 56 94 17
Odile ZOBENBULLER,
secrétaire adjointe 03 81 56 55 10

Une adresse mail :
lesrichets@laposte.net

ASSOCIATION DES **PARENTS D'ÉLÈVES** (APE)

Je profite de la parution du Grand Loup pour vous donner des nouvelles de l'Amicale des parents d'élèves. Je peux déjà vous dire que cette année sera une période de transition pour l'amicale. En effet, lors de l'élection du bureau un changement est intervenu au sein de la présidence.

Comme il l'avait annoncé depuis un moment, Fabrice BOUILLE ne s'est pas représenté au poste de président, il a été remplacé par Laurent BAUDIQUEY.

En fait, Fabrice ne quitte pas l'amicale puisqu'il a repris le poste de vice président pour assurer la transition tout au long de l'année. J'en profite d'ailleurs pour le remercier pour tout ce qu'il a apporté au sein de l'amicale, notamment ses idées, son dynamisme et son charisme lors des réunions et des manifestations de l'amicale. Chapeau bas, Fabrice.

La saison a commencé par la vente de fleurs d'automne qui a eu la particularité cette année de se faire un dimanche. Suite à la suppression de l'école le samedi matin, on a décidé de déplacer la vente du samedi au dimanche. Après coup, on s'est rendu compte que cette innovation forcée a été payante car l'affluence des personnes a été sensiblement la même que les autres années....

Par ailleurs cette année l'opération "Dinde de Noël" n'aura pas lieu, elle sera remplacée par une galette des rois en janvier 2009 avec le même système de ticket que pour les dindes.

Les autres manifestations,
- il sera aussi organisé une vente de fleurs au printemps. La date vous sera communiquée ultérieurement.
- Le succès étant au rendez vous lors de la dernière soirée, un dîner dansant est prévu le samedi 4 avril à la Maison des Loups.
- Pour terminer l'année, notre traditionnelle fête des écoles sera organisée avec l'objectif de faire aussi bien que l'année dernière.

En conclusion, je voudrais remercier toutes les personnes qui participent à nos manifestations ainsi que les personnes qui œuvrent au sein de l'Amicale des parents d'élèves (adhérents et non-adhérents) sans qui l'amicale ne pourrait pas perdurer.

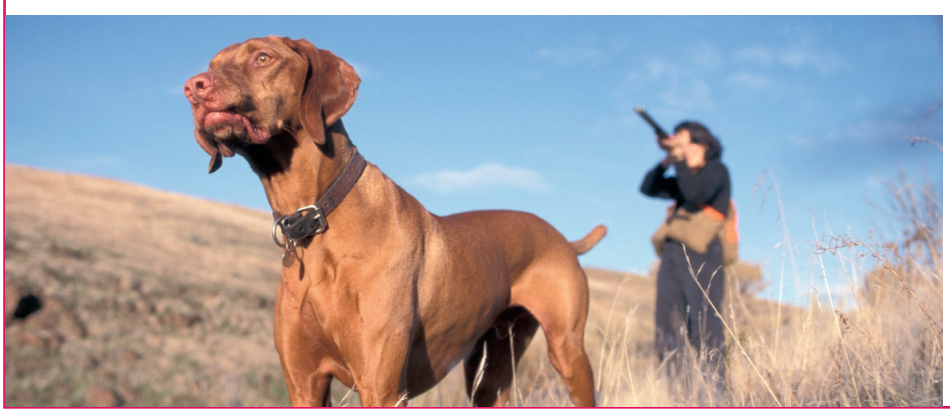
Le président
Laurent BAUDIQUEY



ACCA DE BOUSSIÈRES

L'Association communale de chasse agréée de Boussières a renouvelé, cet été, une grande partie de son conseil d'administration.
Les nouveaux membres sont :
Président :
Raphaël VALLADONT
Vice-président :
Vladimir TUTUNOVIC
Trésorier :
Pascal VALLADONT
Secrétaire :
Christian BÉLIARD
Pierre-Yves LIME

Le nouveau conseil d'administration a modifié légèrement la pratique de la chasse sur la commune.
Le tir en battue a été supprimé le dimanche après-midi pour permettre à tous de profiter des bois à l'automne.
Chaque battue fait l'objet de la pose d'une signalétique indiquant la zone de chasse.
Composée d'une vingtaine de chasseurs, la société a accueilli cette année trois nouveaux membres dont un jeune de 18 ans pratiquant la chasse à l'arc ainsi qu'un jeune chasseur pratiquant la chasse accompagnée (comme pour le permis de conduire).
Chaque chasseur a également à charge l'entretien de 300 à 400 mètres de chemin de bois permettant à tous de visiter le cœur de la modeste forêt de Boussières.
La société possède également une petite cabane de chasse située derrière le cimetière et fréquemment utilisée par les jeunes de la commune ou des communes avoisinantes. La cohabitation se passe bien, chacun respectant les lieux, persuadé que la communication facilite la compréhension.
Nous remercions la commune de nous avoir proposé l'insertion d'un article dans le Grand Loup.



Le président
Raphaël VALLADONT

L'AMICALE DES **SAPEURS POMPIERS**

Les membres de l'Amicale des sapeurs pompiers de la commune de Boussières, convoqués en assemblée générale le 3 novembre 2008, se sont réunis au siège de l'association à la mairie de Boussières à 18 h 30.
Tous les adhérents étaient présents, sauf : Bernard BONNOT ; Gaétan GARNIER, Jérémy GIRARDIN ; Philippe KURY ; Arnaud MEREL ; Marie KÉVIN et Daniel VALLADONT.

Ordre du jour :
Bilan moral de l'année 2008
Rappel de l'ensemble des manifestations qui ont eu lieu durant l'année 2008 :
- Barbecue du 23 mai 2008 à la caserne
- Bal du 21 juin 2008
- Sortie Sainte-Barbe à l'Odysséo
- Vente des calendriers.

Bilan financier de l'année 2008
Christine NUNINGER, trésorière, présente les comptes de l'amicale et soumet le bilan à l'approbation . Le bilan est accepté.

Calendrier de fin d'année
Les binômes ont été constitué pour la vente des calendriers sur les communes de Boussières, Vorges et Thoraise .

Sortie Sainte-Barbe : Odysséo
Pour cette année, tous les pompiers ont opté pour une sortie à l'Odysséo à Quétigny. Cette sortie est prévue pour le samedi 6 décembre 2008. A cette occasion l'amicale a invité ses anciens pompiers ainsi que M. ASTRIC, maire de Boussières, M. POULET, cofondateur de l'amicale, et leurs épouses.

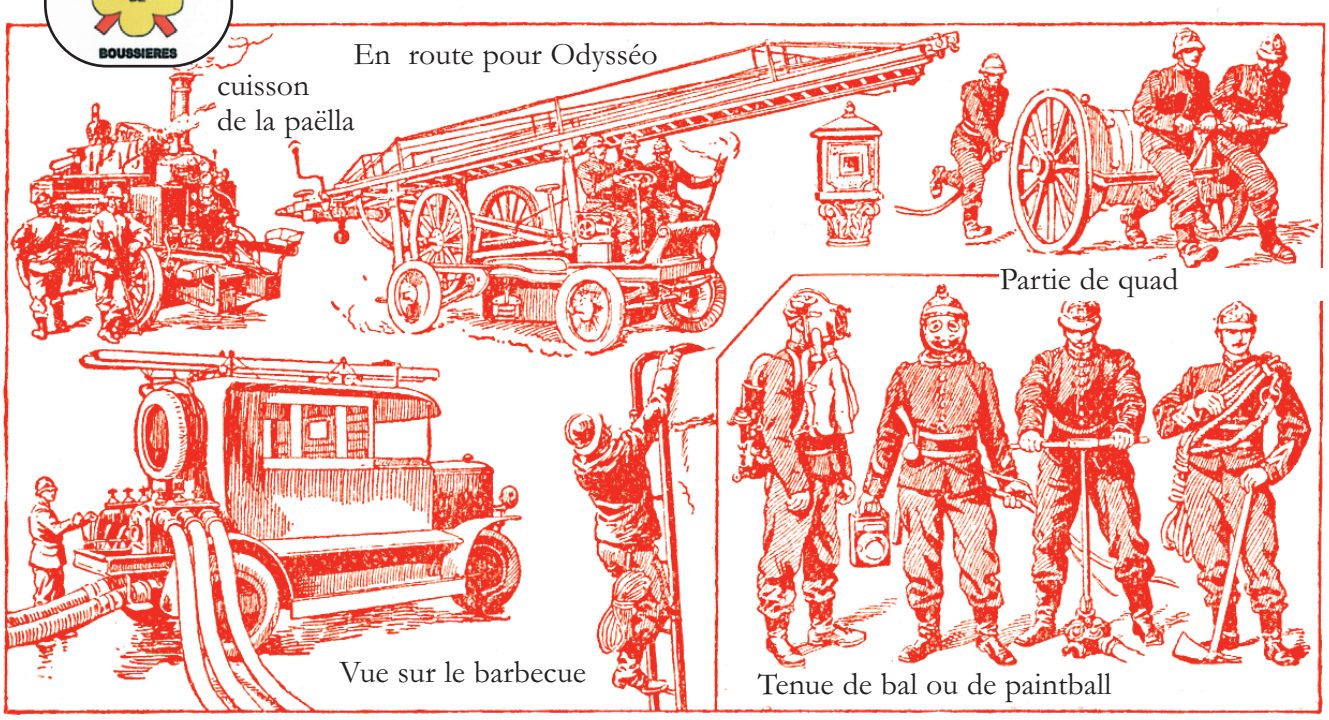
Questions diverses
Proposition de plusieurs manifestation pour l'année 2009 : paintball ; karting ; quad ; la route des vins ; soirée paella ; bal et feux du 14 juillet 2009.
La composition du bureau de l'Amicale des sapeurs pompiers de Boussières est maintenue dans sa globalité pour l'année 2009.

La secrétaire, Angélike GARNIER
Le président, Pascal PINOT

Liste des membres du bureau suite à L'assemblée générale du 3 novembre 2008

Président honoraire :
Bernard BONNOT,
9 rue du Tilleul à Boussières
Président :
Pascal PINOT,
12 chemin du Vigney
à Boussières
Vice-président :
Gaëtan GARNIER,
11 rue de l'Eglise
à Vorges-les-Pins
Trésorier :
Christine NUNINGER,
7 rue des Richets
à Boussières
Vice-trésorier :
Christian BERTIN,
15 chemin Carron à Thoraise
Secrétaire :
Angélike GARNIER,
5 clos du Bosquet
à Boussières.

L'ensemble des sapeurs pompiers de Boussières vous remercie pour votre accueil lors de la vente annuelle de leur calendrier. A cette occasion ils vous présentent leurs meilleurs vœux et une bonne santé pour l'année 2009.





CLUB DE **FOOTBALL** / des modifications...

Le club de football tenait sa traditionnelle assemblée générale annuelle le vendredi 20 juin 2008 à la mairie de Busy.

La mauvaise nouvelle venait des joueurs seniors, puisqu'il fallait enregistrer la relégation de l'équipe fanion du club qui passe de promotion de Ligue en première division de District.

Satisfaction habituelle avec les équipes de jeunes qui, en dehors des résultats, apportent toujours les récompenses morales aux bénévoles et éducateurs qui s'investissent sans compter.

Des équipes dans toutes les catégories d'âge sauf les 15 ans (débutants, poussins, benjamins, 13 ans et 18 ans). Avec des effectifs plutôt bien fournis qui laissent entrevoir l'avenir avec sérénité. L'école de football, qui comprend les catégories de football d'animation (débutants, poussins et benjamins) est une fierté pour le club de par son fonctionnement et sa qualité. Il est d'ailleurs en projet d'obtenir la labellisation de celle-ci et ce dans les deux saisons à venir. Ce label accordé par la fédération est un gage de qualité de l'enseignement du football mais également des valeurs éthiques et morales.

Pour ce qui de l'équipe séniors, celle-ci après des débuts difficiles en 2008/2009, est en voie de stabilisation. Enregistrement de la signature de nouveaux joueurs qui vont permettre d'étendre l'effectif et donc d'aborder les rencontres plus sereinement.

Hervé MAIGROT avait annoncé quelques semaines plus tôt qu'il cesserait ses activités au sein de l'association par usure, en raison de la tâche à accomplir. Il fallait donc élire un nouveau président qui devait être choisi parmi les nouveaux membres élus du comité de direction.
Ce fut chose faite en la personne de Philippe SIMONIN, qui prend donc les rênes du club. Ce n'est pas une découverte pour Philippe qui a toujours été très investi dans le club et qui en connaît les différents rouages et fonctionnements.

Tous renseignements :
Xavier BLANCHOT 06.70.75.14.28
Ecole de football :
Jérôme POBELLE
06.81.25.35.41





Cérémonie du souvenir du 5 septembre



Cérémonie du 11 novembre











La vie des **Anciens Combattants**

Comme chaque année, le 5 septembre, les Boussiérois étaient invités à venir avec les anciens combattants, rue des Résistants, pour la cérémonie du souvenir à la mémoire de Raymond EGLIN et Paul ROGNON, tombés sous les balles allemandes lors de la libération de Boussières.
Beaucoup d'entre vous sont venus nous accompagner (adultes et enfants). Des délégations d'anciens combattants de villages voisins avec leurs drapeaux.
Après le dépôt de gerbe et la sonnerie aux morts, la Marseillaise a été interprétée par la fanfare de Boussières.
Les conditions dans lesquelles ces deux résistants ont donné leur vie pour la France ont été, en l'absence excusée du président, relatées par le secrétaire des Anciens Combattants. Puis Bertrand ASTRIC, maire de Boussières, prit la parole pour rappeler les carnages que fit cette guerre et pour espérer que de tels conflits ne se représentent plus. Le verre de l'amitié offert par la section des anciens combattants termina cette cérémonie.
Merci à vous tous qui vous êtes déplacés, à M. le Maire et à ses adjoints, aux anciens combattants des villages voisins, à Yves FADIER et à ses musiciens, à Bernard BONNOT et aux pompiers de Boussières, toujours présents pour assurer la sécurité, merci également à messieurs les porte-drapeaux.

Le 8 septembre, l'amicale du groupe Guy MOCQUET a invité les anciens combattants régionaux à se déplacer devant la prison de Besançon, pour la pose d'une plaque à la mémoire de ceux qui, emprisonnés là-bas, ont ensuite été exécutés à la Citadelle de Besançon. Une délégation de notre section était présente à cette cérémonie, avec ses trois porte-drapeaux.
Le 27 septembre, a eu lieu la cérémonie habituelle au monument de Valmy à Larnod, à la mémoire des résistants du groupe Guy MOCQUET, fusillés à la Citadelle le 26 septembre 1943.
Plus de 200 personnes, 60 porte-drapeaux étaient présents. Mme la Députée de notre circonscription, des représentants du Conseil régional, du Conseil général, de la mairie de Besançon et d'autres personnalités étaient présentes. Cette cérémonie fut très émouvante.

Le 11 novembre, célébration de l'armistice de 1918 à Boussières. Après la messe à la mémoire de tous les morts de toutes les guerres, c'est au monument aux morts que la cérémonie habituelle a eu lieu, malgré une pluie battante.
Dépôt de gerbes, sonneries réglementaires, appel des morts, minute de silence, la fanfare de Boussières a interprété la Marseillaise. Le message rédigé par l'Union française des anciens combattants a été lu par Alice BERNARD, jeune fille de Boussières, que nous remercions. Bertrand ASTRIC lut ensuite le message de M. le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Malgré une pluie diluvienne, beaucoup de Boussiérois et Boussiéroises, adultes et enfants, étaient présents. Merci pour leur courage. Le verre de l'amitié offert par la municipalité à la Maison des Loups fut servi par les conseillers municipaux.
Comme toujours, merci à M. le Maire et à ses conseillers, à Yves FADIER et à ses musiciens, ainsi qu'à Bernard BONNOT et à sa section de pompiers, toujours fidèle au poste.

Le secrétaire
Louis BOURGEOIS



Message lu par Alice





Feu, le 14 JUILLET **2008**

Cette année, les festivités du 14 juillet organisées par le Comité des fêtes (Abbans-Dessus, Boussières, Busy, Torpes et Vorges) ont eu lieu à Boussières le 13 juillet au soir.

Comme toujours cette manifestation attira beaucoup d'habitants de Boussières, évidemment, mais de toutes les communes avoisinantes.

Un grand merci à Michel POULET ainsi qu'aux pompiers qui ont assuré la mise en place des feux l'après-midi entière malgré une pluie menaçante. Michel POULET, comme à son habitude, nous a offert un spectacle digne des grandes villes, les sapeurs pompiers de Boussières ont quant à eux assurés la sécurité pendant les feux ainsi que le nettoyage du site le lendemain matin.
Après les feux, les spectateurs se sont rassemblés
vers le stade pour danser au traditionnel bal du 14 juillet. Ambiance amicale et conviviale toujours appréciée malgré le temps frais pour la saison.



LES JOURNÉES DU **PATRIMOINE**

La batterie-fanfare



Bravo à Elliot ROBBE
qui à gagné le premier prix du Jeu de piste.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, la commune de Boussières avait organisé le 20 septembre dernier une journée de dégustation de produits locaux, une visite guidée de l'église et un jeu de piste, accompagné d'une animation autour des bouilleurs de cru, dans une ambiance fort sympathique.
La municipalité de Boussières tient à remercier chaleureusement tous les participants qui ont fait de cette journée, un moment de convivialité et de petit bonheur :
, La communauté d'agglomération du Grand Besançon pour son soutien financier,
• Les bouilleurs de cru de Boussières pour le jus de pomme qu'ils nous ont généreusement donné afin que vous puissiez tous y goûter.
• Claude RENAUD pour sa connaissance aiguisée de l'église de Boussières qu'il sait faire partager.
• Les enfants qui ont fréquenté le centre de loisirs des Francas cet été et qui nous ont joliment décoré la première de couverture de ce livret (enfants de Boussières, Busy, Vorges-les-Pins, Montferrand-le-Château, etc.)
• La batterie fanfare des Richets qui ne manque jamais ce rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos oreilles.

Merci à vous tous.

Commission Communication



Dégustation de produits du terroir

DON DU SANG

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2009.

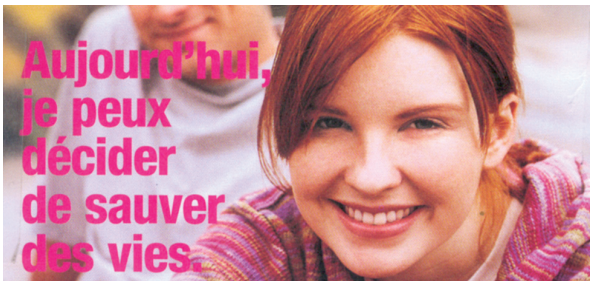
CALENDRIER DES PROCHAINES COLLECTES :

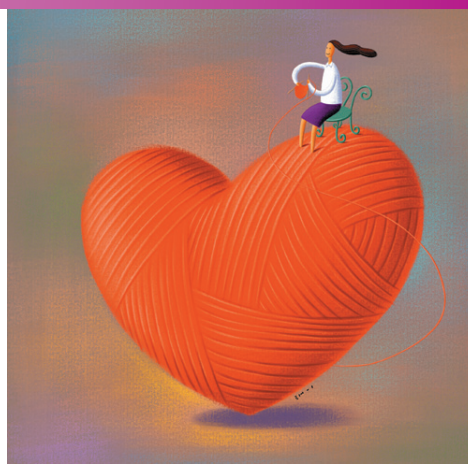
Mardi 17 mars
Mardi 9 juin
Mardi 1er septembre
Mardi 17 novembre

Lieu : Maison des Loups
4 rue des Richets à Boussières.
Horaires : de 16 h 30 à 19 h 30.

Cette année, prenez une bonne résolution, devenez donneur de sang !

Pour info : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vendredi 13 février 2009 à 20 h 30,
Maison des Loups.





LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Tous les ans une collecte est effectuée à Boussières en faveur de la Ligue contre le Cancer. Grâce au dévouement de Jeannine DENETRE et de Monique SIMONET, à la générosité de tous les donateurs, 2 950 euros ont été collectés soit 512,40 euros de plus qu'en 2007. Nous tenons à remercier vivement tous ceux et celles qui ont permis ce magnifique résultat ainsi que la municipalité pour son soutien. Nous vous rappelons que les fonds recueillis seront employés dans notre région.

Objectif principal actuel de notre association
Soutenir la création prochaine d'un institut régional fédératif du cancer à Besançon. Ce centre de traitement (radiothérapie et chimiothérapie) sera accompagné de plusieurs unités de recherche, ainsi que d'une unité de soins de support qui visent à améliorer l'accompagnement des malades où la Ligue va investir son énergie.

Autres objectifs
Soutenir la recherche dans notre région.
Aider les malades du Doubs les plus démunis.
Informer et prévenir.

A tous nous renouvelons nos remerciements

La Ronde de l'Espoir

Depuis 1991, l'équipe de la Ronde de l'espoir parcourt chaque année monts et vallées du département dans le but de récolter des fonds destinés à la lutte contre le cancer. Ces dons sont dirigés vers le service de radiothérapie du CHU de Besançon par l'intermédiaire du comité du Doubs de la Ligue contre le cancer. La Ronde de l'Espoir a déjà permis de financer au service, un accélérateur de particules, un appareil de soins qui permet de mieux cibler les tumeurs.

Les 15 cyclistes bénévoles ont pris le départ le 5 septembre dans la cour du Conseil général, direction Consolation.

Le lendemain, départ à Morteau, via Valdahon, Evillers – Levier – Vaux-et-Chantegrue – Saint-Point-Lac – Pontarlier. Le 7 septembre, ils ont fait une halte ravitaillement dans notre village vers les 15 heures avant leur arrivée à Montferrand-le-Château à l'occasion de la course des Six heures.
Ambiance chaleureuse et bon enfant autour de ces bénévoles que nous sommes ravis de retrouver et d'encourager.





Après l'effort, le réconfort



Allô les Pompiers ... composez le **18 ou le 112**

Interventions au cours des 10 premiers mois de l'année 2008 : elles sont encore en augmentation par rapport aux années antérieures : 168 interventions ont déjà été effectuées au 30 octobre 2008; les deux tiers de nos interventions (120) ont été pour le prompt secours à personnes, accident de la route, domestique, du travail et surtout à domicile, les 47 autres sorties se répartissent pour des feux, sauvetage d'animaux, recherche, capture de reptiles et nids d'hyménoptères. Le pourcentage de sorties par commune se répartit comme suit : Montferrand : 46 % ; Torpes : 25,16 % ; Busy : 12 % ; Boussières : 11 % ; Vorges : 11 % ; Thoraise : 5 %.

Chaque année, il y a des interventions plus délicates les unes que les autres. Ces 10 premiers mois resteront marqués par la gravité des blessés sur les accidents de la route, du travail et malheureusement des décès.

Plusieurs gros feux importants : feu de bâtiment à la déchetterie, feu de stabulation avec fourrage et matériels agricoles, renfort à Lavans-lès-Quingey pendant 16 heures face à 700 tonnes de fourrage en feu, feu de remise avec stockage de matériel et carburant, feu de cuisine, feu de chambre et l'accident d'un pompier de Boussières électrocuté pendant l'extinction et le déblaiement d'une pièce en feu. Sur cet accident, notre responsabilité n'était nullement engagée, le courant avait été soigneusement coupé par nos soins avant toute intervention.

Je terminerai par la plus belle des interventions, vendredi 12 septembre à 23h30 nous avons procédé à l'accouchement d'une petite fille dans l'urgence et sans aucun confort pour la maman puisque la naissance s'est faite dans le couloir et sur le carrelage. Après bien des émotions et inquiétudes du papa, une heure plus tard, tout le monde se retrouvait à la maternité en pleine forme.





Manœuvres

Matériels : cette année, le parc des véhicules a été entièrement changé, avec l'arrivée d'un nouveau VTU (véhicule toute utilité) qui pour nous est le véhicule de prompt secours à personne, équipé à l'intérieur d'une nouvelle trousse de secours d'urgence, composée d'un tensiomètre et d'un stéthoscope, d'un nouveau sac d'oxygénothérapie et du DSA (défibrillateur semi-automatique). Tout ceci pour réaliser dans les meilleures conditions des secours efficaces en attendant les renforts si nécessaires (VL. SAMU par exemple ou VSAB).

L'ancien véhicule incendie, après bien des services rendus dans le département, a été remplacé par un FPT (fourgon pompe tonne) d'une capacité de réserve en eau de 3 000 litres et de son équipement complet. Ce véhicule tant attendu n'est pas un luxe et permet de mieux répondre à l'exigence d'aujourd'hui et ce en toute sécurité.

Vous êtes nombreux à nous poser la question du fonctionnement de la sirène. La sirène est complémentaire au bip uniquement la journée de 7h à 20h30. Elle est déclenchée environ 15 secondes après les bips uniquement par le CODIS. Si elle est activée une deuxième fois quelques minutes plus tard, soit le centre d'appels n'a pas de retour d'informations sur notre départ imminent, soit les bips ont bien été activés. L'électronique fait bien les choses, mais parfois, il peut avoir des loupés pour des raisons diverses. Pas d'inquiétude à avoir, vous serez toujours secourus par un centre ou un autre.

Le centre de première intervention de Boussières est appelé dans les 3 ans maximum à une nouvelle restructuration, qui passe par différents stages aux grades de caporaux, sergent et sergent-chef. Un moniteur pour les formations internes, éducateur sportif et bien d'autres encore, un recrutement de futurs candidats pour passer à un effectif minimum de 24 pompiers et notre caserne bien trop petite n'est plus adaptée pour une activité de plus en plus importante. Au vu du nombre d'interventions par an, le centre de première intervention de Boussières est classé parmi les tous premiers CPI du Doubs.

Si vous désirez devenir sapeur pompier volontaire, n'hésitez pas, même pour des renseignements, à prendre contact auprès du chef de centre ou en mairie aux heures d'ouverture.

Les critères d'un engagement pour 5 ans renouvelables sont les suivants :
- être de nationalité française
- avoir un casier judiciaire vierge
- résider de préférence à Boussières pour des raisons de distance à la caserne
- avoir au minimum 16 ans révolus et l'autorisation des parents.

Le chef de centre
Major Bernard BONNOT

BOUSSIÈRES



Naissances

Jade VERRIER
Née à Besançon le 29 mai 2008

Paul ALABOUVETTE
Né à Besançon le 5 juillet 2008

Lou FAIVRE-BLONDEAU-PATISSIER
Né à Besançon le 9 septembre 2008

Timéo LEY
Né à Besançon le 26 septembre 2008

Yanis COTE
Né à Besançon le 6 octobre 2008

Mariages

Sébastien BOCKNY et Anaïs GRILLET
Le 21 juin 2008

Laurent BAUDIQUEY et Murielle DAUDEY
Le 12 juillet 2008

Sylvain LOREAU et Catherine MOREAU
Le 9 août 2008

Décès

M. CLOT Gaston
le 25 novembre 2008

A VOTRE SERVICE

Mairie de BOUSSIÈRES

7, rue du Centre – 25320 Boussières
Tél. : 03 81 56 54 90 – Fax : 03 81 56 60 62
Courriel : mairie@boussieres.fr
Site : www.boussieres.fr

Ouverture au public du Secrétariat de Mairie :
Mardi : 15h00 à 18h00
Mercredi : 15h00 à 18h00
Jeudi : 8h30 à 10h30 et 15h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 10h30 et 15h00 à 18h00
Samedi : 9h30 à 11h30

Merci de bien vouloir respecter ces horaires
Durant l'été, quelques modifications d'horaire pourraient être possibles.
Merci de votre compréhension.

LA POSTE DE BOUSSIÈRES

Limite de dépôt du courrier
à la poste de Boussières :
du lundi au vendredi à 15 h 45.
Le samedi à 11 h 30.

Horaires d'ouverture :
Le lundi de 15 h 00 à 18 h 00.
Du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 18 h 00.
Le samedi de 9 h 00 à 11 h 30.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BOUSSIÈRES

Livres (romans, bandes dessinées,
documentaires, policiers…)
CD Rom et cassettes audio
sont à votre disposition en prêt,
le mercredi de 13h30 à 16h30
les vendredis de 16h30 à 19h30
Tel : 03 81 56 53 99
Inscription par an :
12 € par famille des communes adhérentes
et 24 € pour les extérieurs depuis janvier 2008
(prix révisables en janvier 2009).
Horaire d'été pour juillet et août :
uniquement le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30.

Permanence affaires sociales

Pour tout renseignement relatif aux affaires sociales, téléphonez à la mairie pour fixer un rendez-vous avec l'adjoint en charge de ces dossiers. N'hésitez pas à nous contacter.



INTERMED'

Permanence à la mairie de Boussières
10 h 00 à 11 h 30,
le premier mardi du mois, un mois sur 2

Permanence du Conciliateur

Claude RAVIER
Hôtel de Ville
52 Grande Rue - 25000 Besançon
06 26 67 09 78

En mairie de Boussières :
le premier mercredi de chaque mois
de 14 h 00 à 17 h 00.
En mairie de Saint-Vit :
le troisième mercredi de chaque mois
de 9 h 00 à 12 h 00.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le troisième jeudi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00.
Le premier mardi de chaque mois de 8 h 30 à 11 h 30.

A noter sur votre agenda !

PROGRAMME 2009

JANVIER
5/01 - Cérémonie des vœux du maire.
11/01 - Repas des Anciens (municipalité).
Courant janvier - Opération galette (APE).

FÉVRIER
7/02 - Repas dansant "les années 80" (Les Richets).
13/02 - Assemblée générale du Don du sang.
12 au 17/02 - Centre de loisirs (Les Francas).

MARS
17/03 - Collecte de sang.
Courant mars - Action handicap.
Printemps - Vente de fleurs (APE).

AVRIL
4/04 - Repas dansant (APE).
Courant avril - Opération brioche.
20 au 24/04 (date à confirmer) Centre de loisirs (Les Francas).

MAI
8/05 - Cérémonie du souvenir
Monument aux morts.
31/05 - Vide-grenier (Les Richets).

JUIN
9/06 - Collecte de sang.
13/06 - Gala de fin d'année (Les Richets).
Fin juin - Fêtes des écoles (APE).

JUILLET
6 au 31/07 (date à déterminer) - Centre de loisirs (Les Francas).
13/07 - Feux d'artifice et bal populaire (lieu à définir).

AOÛT
29 et 30/08 - Star'Ac à Boussières
(Comité des fêtes).

SEPTEMBRE
01/09 - Collecte de sang.
Début septembre (date à déterminer) Cérémonie de commémoration de la libération de Boussières - Rue des Résistants.

NOVEMBRE
11/11 - Célébration de l'Armistice
Monument aux morts.
17/11 - Collecte de sang.

NUMÉROS UTILES

SAMU	03.81.53.15.15 ou 15
POLICE	17
POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE NATIONALE SAINT-VIT	03.81.87.71.30
HÔPITAL	03.81.66.81.66
MÉDECINS DE GARDE	03.81.52.11.11
AMBULANCE BONNET	03.81.56.63.46
SOS AMITIÉ	03.81.52.17.17
CENTRE ANTI-POISON	15
DROGUE INFO SERVICE - NUMÉRO VERT	0800.23.13.13
SIDA INFO SERVICE - NUMÉRO VERT	0800.840.800
ENFANCE MALTRAITÉE - NUMÉRO VERT	0800.054.141
ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS	03.81.21.81.43 ou 03.81.21.81.44
ALCOOLIQUES ANONYMES	03.81.88.64.63
VÉTÉRINAIRES DE GARDE Week-end et jours fériés	03.81.52.43.32
MAIRIE	03.81.56.54.90
PRÉFECTURE	03.81.25.10.10
DÉCHETTERIE DE THORAISE	03.81.56.51.05
TRÉSOR PUBLIC DE SAINT-VIT	03.81.87.70.31
CAF	03.81.47.56.47
D.D.E.	03.81.83.05.83
NAVIGATION	03.81.81.03.22
GDF (Gaz, jour et nuit)	03.81.81.44.60
EDF (Electricité, jour et nuit)	0810.333.025
MÉTÉO	
Prévisions pour le Doubs à 7 jours	0892.680.225
sur minitel	36.15 code METEO
Prévisions internationales	0836.700.808
sur minitel	36.17 code METEO
Allo neige Espace Nordique Jurassien	03.81.53.55.88
HORLOGE PARLANTE	3699

PROCHAIN

Grand loup

De sortie Printemps 2009



à bientôt les p'tits loups

Toutes les animations d'été
Les réalisations des commissions municipales
L'actualité de vos associations

GRAND LOUP/ HIVER 2008-2009 / Mise en page et maquette : Noir sur Blanc Besançon 03 81 40 08 02
Imprimé en 500 exemplaires par Burs Besançon.